



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation
Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

**Note de service
DGER/SDPFE/2018-900
12/12/2018**

Date de mise en application : 19/12/2018

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 25/01/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, du référentiel de diplôme du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV), mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée 2019.

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Services régionaux de la formation et du développement
Services de la formation et du développement
Hauts-commissariats de la République des COM
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : le projet de référentiel rénové de la spécialité du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) est mis en ligne à partir du 19 décembre 2018 pour consultation jusqu'au 25 janvier 2019.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2019, le référentiel de diplôme rénové du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Est consultable :

- le projet de référentiel du diplôme rénové du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Le document est mis en ligne à partir du 19 décembre 2018 pour une consultation dans les établissements jusqu'au 25 janvier 2019.

Les documents sont accessibles sur le site Chlorofil.fr dans le répertoire « actualités » à l'adresse suivante : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel [Acrobat Reader](#).

Les équipes et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 25 janvier 2019.

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : consultbactech-stav@educagri.fr
- soit par courrier postal au moyen du formulaire présent en annexe de la note de service à l'adresse suivante : MAA- DGER, SDPOFE - BDET, 1 ter avenue de Lowendal, 75700 PARIS SP 07

Les remarques seront analysées par les services de la DGER concernés.

Le Directeur général
de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINCON



Annexe

Etablissement :

Date :

Formulaire pour la transmission des remarques des équipes pédagogiques

Remarques sur :

- Baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)
0

Auteur(s) des remarques (*barrer la mention inutile*) :

équipes pédagogiques
ou enseignants d'une discipline (*indiquer la discipline*)
ou personnels de direction
ou autres personnels

Remarques sur :

Présentation et généralités

Les objectifs de formation

Autres